

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1973)
Heft: 253

Artikel: Les psychiatres en herbe de l'UBS
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1028017>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les psychiatres en herbe de l'UBS

Vous préparez-vous à mener à bien un chantage téléphonique ? Dans ce cas, le cap le plus difficile à doubler sera celui de votre premier coup de fil. Qu'on en juge par les instructions données par le Service de sécurité de l'UBS à son personnel, sous le titre « Conduite à suivre en cas de menaces téléphoniques ». Des instructions qui devraient mener les criminels directement chez un psychiatre.

En cas de menaces par téléphone, passez immédiatement la communication au No (selon appréciation). Au téléphone, les points suivants doivent être observés :

- Restez calme et aimable.
- Retenez aussi longtemps que possible l'interlocuteur au téléphone. Faites comme si vous n'aviez pas bien compris le message, afin qu'il soit obligé de répéter ce qu'il vient de dire.
- Ecoutez avec soin, afin de pouvoir décrire plus tard la voix. Faites attention aux bruits de fond (bruits annexes).

Posez des questions :

- Pourquoi voulez-vous faire une telle chose ?

- Comment et quand cela doit-il se passer ?
 - Que voulez-vous obtenir par là ?
 - Est-ce une plaisanterie ?
 - Avez-vous une famille ? Que va-t-elle penser lorsqu'elle apprendra ce que vous avez fait ?
 - Êtes-vous conscient des conséquences de votre acte ?
 - A quelle organisation appartenez-vous ?
 - Pourquoi menacez-vous cette personne? (pourquoi me menacez-vous ?)
 - Pourquoi avez-vous enlevé la personne ?
 - Puis-je parler à la personne enlevée ?
 - Où et quand l'incendie doit-il être allumé ?
 - Où et quand le transport de valeurs doit-il être assailli ?
 - Où se trouve la bombe ? (où est-elle cachée ?)
 - S'agit-il d'une bombe à retardement ?
 - Comment est-elle, de quelle taille ?
 - Pourquoi la bombe a-t-elle été posée ?
- Rendre l'interlocuteur anonyme attentif au fait que le bâtiment est occupé et que l'explosion d'une bombe pourrait causer la mort de personnes innocentes. Etc., etc.
- Qu'exige-t-on — que fera-t-on de nous ?
 - Y aura-t-il un autre appel téléphonique ?
 - Quand ? Heure

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

A la faveur de la confusion

« La Tribune de Lausanne » de ce dimanche 2 décembre annonce que le roi Hussein a « réfuté » les décisions d'Alger... Etrange confusion ! Bien entendu, le roi Hussein n'a rien réfuté du tout : il a refusé, il s'est opposé...

— Voilà bien mon pédant ! Pour une simple faute de typographie...

— Je voudrais le croire. Malheureusement.... J'avais déjà relevé ces mots croisés — non pas un, mais plusieurs, dans différents journaux — vous proposant de trouver un mot de trois lettres signi-

fiant : « réfuta ». Il fallait trouver : « nia »... Comme si nier que la terre tourne autour du soleil équivalait à réfuter l'héliocentrisme. Mais comment s'en étonner ? En un temps qui croit pouvoir rejeter les valeurs — esthétiques, culturelles, morales, voire scientifiques — je suis tout autorisé à nier l'évidence et à croire de surcroît que j'ai réfuté les vérités qui ne me convenaient pas.

Des vérités par la bande

Le mal est plus grave qu'il n'y paraît, car à la faveur de la confusion, d'aucuns profitent pour propager des « vérités » qui, si elles étaient clai-

rement énoncées, seraient rejetées par la majorité.

J'avais relevé dans un autre mot croisé cette autre magnifique définition : « Remplissent une péninsule de leur féminité bruyante. » Il fallait trouver : « Italiennes » ! Je trouve aujourd'hui cette autre qui n'est pas moins superbe : « N'est pas le moindre attrait de la fiancée. » Il fallait trouver : « dot » ! Ainsi donc le racisme ; ainsi donc une conception du mariage comme un arrangement essentiellement financier — et l'on s'étonnera que nos jeunes soient parfois réticents à l'idée de se marier !

M. Celio, lui aussi

A la faveur de la confusion... A la faveur de pseudo-valeurs sournoisement proposées... Je lis dans l'AZ du 30 novembre que le conseiller fédéral Celio, répondant aux nombreux citoyens suisses qui réclament des mesures de rétorsion à l'égard des pays arabes (est-il besoin de dire que je n'en suis pas ?), aurait dit : « Le Koweit peut vivre pendant des années sans les produits de l'industrie suisse (« ohne Schweizer Maschinen »), mais nous ne pouvons vivre sans pétrole. » Voilà qui est parfait. Les Arabes faisant pression sur les pays occidentaux pour qu'ils cessent leurs relations avec Israël, il faut donc céder. Que se passerait-il le jour où ils exigeraient en outre (eux ou n'importe quel autre pays en mesure de nous menacer gravement dans nos intérêts) que nous prenions activement parti pour leur cause ? Ou ils demanderaient la démission des actuels conseillers fédéraux et leur remplacement par d'autres hommes politiques, pro-arabes ceux-là (ou pro-américains, ou pro-russes : encore une fois, ce n'est pas le cas particulier qui m'importe ici) ? « Les... Américains peuvent vivre des années sans les produits de l'horlogerie suisse, mais nous ne pouvons vivre sans... » Etc. ! M. Celio — ou plus exactement son successeur, démissionnerait-il alors ?

J. C.